

COMBLESSAC

Lettre d'information n° 5 – Période de Mars à Octobre 2021

L'édito du Maire

L'information s'est mise en sommeil pendant quelques mois, toutefois la vie de la commune a continué ainsi que ses projets.

Nous accueillons Nelly Maillard, notre nouvelle secrétaire générale, qui a pris ses fonctions fin juillet en remplacement de Florian Pinel parti début mai. Toutefois, je suis reconnaissant envers Nathalie, agent d'accueil, qui s'est dévouée aux tâches les plus importantes sur la période de mai à juillet.

Avec l'assouplissement des restrictions sanitaires, 250 personnes ont eu le plaisir de se retrouver autour de la raclette de l'école. Les activités des associations ont repris, sortie pour les aînés, vannerie pour les faisous, gymnastique pour les sportifs.

La vaccimobile, organisée par les services de l'Etat, revient le 16 novembre dans notre commune pour permettre la 3ème injection avec le vaccin Pfizer, mais elle est aussi ouverte à tous. Cependant, il ne faut pas oublier les gestes barrières car une nouvelle vague reste à craindre.

Le permis de construire pour l'extension de la mairie est accordé, les travaux sont prévus pour 2022.

Bonne lecture

Christophe RICAUD, Maire de Comblessac

Projet d'extension de la mairie



Retrouvez également l'actualité sur :

le site de la commune : www.comblessac.fr
la page [Facebook](#) Commune de Comblessac
l'application mobile [PanneauPocket](#)

L'Agenda

11 Novembre

Commémoration de l'Armistice ACPG Les Brulais et Comblessac

19 Novembre

Les Cambrousse'Ries - Dîner -Spectacle

22 Novembre

Réunion préparatoire du Téléthon

24 Novembre

Repas des aînés

26 Novembre

Les Cambrousse'Ries au Resto'Bar

03 Décembre

Marché de Noël des Écoles

04 Décembre

Téléthon

L'actualité municipale

CARTE COMMUNALE

La carte communale est un document d'urbanisme simple pour notre commune n'ayant pas élaboré de Plan local d'urbanisme (PLU). Elle permet de délimiter des secteurs où des constructions nouvelles seront autorisées.

Actuellement en cours d'élaboration, une réunion publique sera prochainement organisée.

ENTRETIEN SUR LE CLOCHER DE L'ÉGLISE

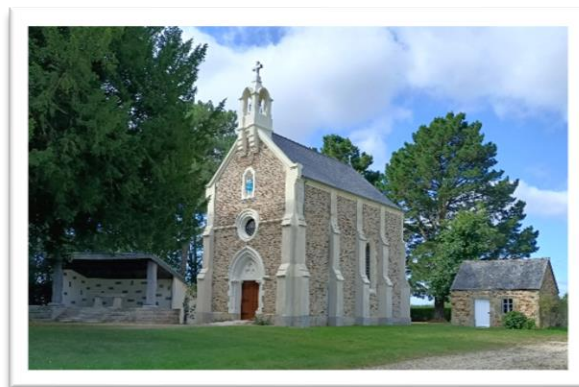
Suite à la tempête Alex qui avait endommagé le clocher de l'église, l'entreprise Macé a procédé à la remise en place des ardoises. Cette intervention a été réalisée par des cordistes. L'opération qui a coûté 3 691.70€ Ttc a été prise en charge par l'assurance.



TRAVAUX D'EMBELLEMENT ET DE REFECTION DES ÉDIFICES RELIGIEUX

Début août, la chapelle de Lorette a retrouvé des allures de jeunesse par la réfection de la couverture réalisée par l'entreprise Danilo de Val d'Anast et le nettoyage des façades et de réfection de peinture par l'entreprise Huet de Val d'Anast. Ces travaux ont coûté 48 239.53€ Ht en partie subventionnés par le département d'Ille et Vilaine au titre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST) pour un montant de 18 946.89€ et par la Communauté de Communes VHBC au titre des fonds de concours aux petites communes pour 14 212.46€

Le reste à charge pour la commune est de 15 080.18€



Le calvaire situé près de la salle polyvalente et le Sacré Cœur situé sur la route de Guer ont été nettoyés et repeints.

L'opération d'élagage des arbres sur l'esplanade du site de Lorette a été repoussée à la fin de cette année par l'entreprise d'exploitation forestière Philippe LOYER



RADARS PÉDAGOGIQUES

La commune s'est dotée de 3 nouveaux radars pédagogiques, ils seront positionnés début décembre aux endroits stratégiques des entrées de bourg.

Le coût de cette acquisition s'élève à 4 935€ Ht, subventionné à hauteur de 3 018€ au titre des amendes de police.

CHICANES RUE SAINT CONVOIION

Sur la période de l'été, des chicanes ont été posées pour un test d'efficacité pour la réduction de la vitesse en montant et en descendant la rue Saint Convoion. Les plots utilisés n'ont pas permis d'observer des réductions des vitesses, car ils étaient trop hauts et déplacés par les gros véhicules. Une autre période test sera renouvelée en tenant compte de ce critère. Certains riverains ont fait part de leurs observations en mairie, elles seront prises en compte dans la décision finale.

AIRE DE JEUX – SQUARE DU SOUVENIR

L'aire de jeux doit faire l'objet d'une mise en sécurité par rapport au parking, une clôture doit être installée.

Une fois cette mise en conformité effectuée, la structure pourra accueillir les enfants.

VACCIBUS

La commune va accueillir le 16 novembre 2021 le vaccibus 35. Ce centre de vaccination mobile s'arrête dans les campagnes du département, selon un tracé défini par l'Agence Régionale de Santé, pour que toutes et tous aient accès au vaccin. Cette vaccination est ouverte à tous, contrairement à l'action menée en février et mars dernier où la vaccination était réservée pour les plus de 75 ans. Le vaccin proposé est le Pfizer, compatible avec les autres vaccins injectés lors des 2 premières injections. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire en mairie.

OPERATION VOLTALIS

Notre Commune et le Pays des Vallons de Vilaine soutiennent une initiative menée par la société Voltalis afin de proposer à ses citoyens une solution d'économies d'énergie simple et efficace.

Concrètement, un boîtier connecté est installé **gratuitement** dans les logements chauffés au tout électrique.

Raccordé aux appareils électriques les plus énergivores (radiateurs et chauffe-eaux), ce dispositif permet d'une part, de mieux suivre et maîtriser sa consommation et, d'autre part, de participer à l'équilibre du système électrique, notamment lorsque la demande est trop forte et menace la sécurité de l'approvisionnement en électricité.

Pour plus d'informations ou pour prendre un rendez-vous d'installation de votre boîtier, contactez Voltalis au **02.44.19.84.62**. Ou par mail à paysdesvallonsdevilaine@voltalis.com.

Ou visitez le site internet : www.voltalis.com.

REPAS DES AINÉS

Anciennement appelé repas du CCAS, il sera organisé le mercredi 24 novembre. Un courrier d'inscription va être adressé à tous les bénéficiaires de plus de 65 ans contrairement aux années passées où la limite d'âge était à 60 ans. Les conjoints n'ayant pas l'âge limite peuvent y participer moyennant une participation de 21euros. Les moins de 65 ans peuvent aussi y participer aux mêmes conditions.

L'ESPACE RENOV' HABITAT VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE PROJET DE TRAVAUX

Le froid sera bientôt de retour et vous souhaitez réduire vos consommations de chauffage ? L'Espace Rénov' Habitat peut vous accompagner dans votre projet. Plusieurs dispositifs d'aides financières sont disponibles pour des travaux de rénovation énergétique : isolation, ventilation, chauffage et eau chaude sanitaire.

Voici un panorama non exhaustif des aides que vous pouvez mobiliser (les démarches sont à réaliser avant signature de devis) :

- Les aides de MaPrimeRénov' : une aide plafonnée à 20 000 € sur 5 ans.
- Les aides des fournisseurs d'énergies ou Certificats d'économies d'Énergie (CEE) : une aide cumulable avec MaPrimeRénov'.
- L'aide « Habiter Mieux Sérénité » de l'ANAH (pour les ménages aux revenus modestes) : Aide pouvant aller jusqu'à 50 % du montant total des travaux HT (15 000 € max) + une prime Habiter Mieux de 10 % (3 000 € max), soit 18 000 € maximum de subvention.
- Aide de la CAF (quotient familial inférieur à 1 000 €) : jusqu'à 5 000 € de subvention

Avant de vous lancer, contactez l'Espace Rénov' Habitat, le service public local pour vous apporter un appui technique, réglementaire et financier, de manière gratuite, neutre et indépendante pour toutes vos démarches liées à la rénovation de votre logement.

Une évaluation énergétique (gratuite) de votre logement comprenant une visite à domicile et allant jusqu'à l'analyse de devis peut vous être proposée sous certaines conditions.

Contact : 02 99 57 02 20 - www.espacerenovhabitat-paysdesvallonsdevilaine.fr

Espace Rénov' Habitat Pays des Vallons DE VILAINE

Des travaux, un projet ? Faites des économies d'énergie

Un service public de proximité accessible à tous (aucune condition de ressources)

02 99 57 02 20

www.espacerenovhabitat-paysdesvallonsdevilaine.fr

BRETAGNE ANAH Région Bretagne Vallons de Haute Bretagne Rénov' Habitat Bretagne adil FAIRE



Vie associative

CLUB DE LORETTE

Le club des aînés compte 75 adhérents, et il n'y a pas de critère d'âge pour y adhérer. La crise sanitaire, depuis mars 2020, a stoppé brutalement les activités du club, dont les concours intercommunaux de belote et de palets, le mardi. Les activités créent du lien social dont ont besoin notamment les aînés, surtout les personnes seules. En conséquence, l'adhésion annuelle de 19 Euros n'a pas été demandée.

Le 15 juin 2021 les 10 membres du bureau se sont réunis pour échanger sur la reprise des activités.

Le mardi 31 août, 39 personnes ont participé au voyage annuel d'une journée sur l'île de Noirmoutier, au retour un buffet froid était offert par le club, salle de l'Aff.

Quatorze personnes ne pouvant effectuer le voyage nous ont alors rejoint.



Le 21 octobre, 60 personnes se sont retrouvées salle de Brocéliande pour le repas annuel préparé par Anita et Chrystèle du Rest'Obar. Le 26 novembre prochain, la journée pas comme les autres sera organisée par les voyages Roger. Le matin, à Mauron, un spectacle aura lieu, à Josselin, un repas chaud sera suivi d'un après-midi dansant ; La journée se terminera par une tombola gagnante pour tous.

Quant à la reprise des concours intercommunaux, rien n'est prévu.

ATELIERS COUTURE

Chaque samedi de 9h30 à 12h30, des cours de couture sont gratuitement dispensés par des bénévoles au local se situant derrière la mairie – 1 rue pré des Salles
Renseignements : 02.99.34.89.95

TELETHON 2021

Le maire avait convié les présidents d'associations afin d'échanger sur la reprise des activités de chacun et aussi pour fixer la faisabilité du Téléthon.

A l'unanimité, les responsables d'associations avec le soutien de la commune ont retenu la date du 4 décembre pour le 22^{ème} « Comblethon ».

Une réunion d'organisation est prévue le lundi 22 novembre à 19h30, salle de l'Aff. Au programme l'organisation des activités de l'après-midi et du repas du soir. Tous les responsables d'associations et les volontaires y sont conviés.

ECOLE – RPI

L'APEL organisera son Marché de Noël le vendredi 3 décembre à partir de 18 h 30 à la salle des fêtes de Comblessac.

Ventes d'objets confectionnés par les enfants du RPI, exposants extérieurs.

Ventes de gâteaux, vin chaud, buvette.

Nous aurons l'honneur d'avoir le passage du père Noël. Les enfants auront aussi le plaisir de vous chanter des chants de Noël.

Vous serez tous les bienvenus.

Les membres de l'APEL

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE L'APEL

Marché de Noël

Vendredi 03 décembre 2021 à partir de 18h30 salle polyvalente

Chasse aux œufs de Pâques

Dimanche 03 avril 2022 de 10h00 à 12h00 sur le site de Lorette

Repas de printemps

Samedi 30 avril 2022 à partir de 19h00 salle polyvalente

Kermesse des écoles du RPI

Samedi 25 juin 2022 à partir de 14h00 sur le site de Lorette

Mairie de Comblessac

1 Place de la mairie
35330 COMBLESSAC

www.comblessac.fr

☎ 02.99.34.96.09

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h00 - 12h30 et 13h30 - 15h00
Samedi:
semaines impaires 10h00 – 12h30
semaines paires : fermé

✉ mairie@comblessac.fr

Bien informé à Comblessac est distribué gratuitement à toutes les familles de Comblessac.

Reproduction et vente interdites.

Directeur de la publication : Christophe RICAUD

Edition : mairie de Comblessac

Diffusion novembre 2021 – 320 exemplaires